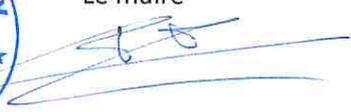

DECISION N° : 066.03.2024**OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise, dans le cadre de l'aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé.**

Le MAIRE D'OSNY,**VU** le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2122-22,**VU** la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020, portant délégation d'une partie de ses attributions au maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T, qui prévoit dans son 26° que le maire peut demander à tout organisme financeur, sans aucune limite, l'attribution de subventions,**Considérant** les aides à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé proposées par le Conseil départemental du Val-d'Oise,**Considérant** la nécessité de continuer à développer les activités pédagogiques de l'École municipale de musique, de danse et nouvellement de comédie musicale en s'adaptant aux nouvelles pratiques, de renforcer les partenariats déjà entrepris au niveau départemental et de conforter le dynamisme de cette école sur le territoire,**Considérant** le formulaire de demande de subvention auprès du conseil départemental du Val d'Oise relatif à l'aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé pour l'année 2024, ci-annexé,**DECIDE :****Article 1 :****DE SOLLICITER** l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise au titre du dispositif d'aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé d'un montant de 6 500 € (six mille cinq cents euros).**Article 2 :****DE SIGNER** la convention de demande de subvention avec le Conseil départemental du Val d'Oise intitulée « Aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé », ainsi que tous documents s'y rapportant.**Article 3 :****DIT** que la recette correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2024.**Article 4 :**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à OSNY, le **21 MARS 2024**

Le maire


Jean-Michel LEVESQUE



**DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE**

Année 2024

**AIDE A LA STRUCTURATION PEDAGOGIQUE
DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPECIALISÉ**

COMMUNE

OSNY

NOM DE L'ETABLISSEMENT

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

AIDE A LA STRUCTURATION PEDAGOGIQUE

Le Conseil départemental est impliqué auprès des établissements d'enseignement artistique spécialisé depuis de nombreuses années. Suite aux préconisations de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, le Département du Val d'Oise a mis en place son schéma de développement des enseignements artistiques en concertation avec les directeurs d'établissement, en vue d'améliorer l'offre de formation et les conditions d'accès à l'enseignement (adopté par délibération n°7-18 du 15 juin 2007).

Conformément à son dispositif de soutien adopté en 2008 et révisé par délibération n°1-26-5 du 21 octobre 2022, le Conseil départemental intervient financièrement sur la structuration pédagogique de ces établissements, afin de :

- Garantir à l'établissement une reconnaissance de sa qualité pédagogique
- Favoriser le développement d'axes jugés prioritaires par le Département (Cf. schéma départemental)
- Soutenir l'engagement des communes auprès de leur établissement

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Sont concernés :

- les Conservatoires à rayonnement communal classés par l'Etat
- les Etablissements d'enseignement artistique spécialisé municipaux et intercommunaux
- les Etablissements d'enseignement artistique spécialisé associatifs

Condition d'éligibilité : Remplir ou contribuer à une mission de service public en cohérence avec les préconisations des Schémas nationaux d'orientation pédagogique et de la Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et art dramatique du Ministère de la Culture.

MODALITES DE L'AIDE

L'aide est accordée une fois par année civile. Elle s'inscrit dans une enveloppe financière adoptée par le Conseil départemental dans le cadre du budget de l'exercice. Elle ne constitue en aucun cas un droit à subvention. Les subventions feront l'objet d'un vote du Conseil départemental ou de la Commission permanente.

Les établissements remplissent un dossier détaillé concernant leur structuration pédagogique. L'instruction des dossiers et l'évaluation des établissements d'après des critères qualitatifs sont effectuées par la Direction de l'Action Culturelle. Les critères qualitatifs reposent sur le Schéma départemental et ses différentes phases d'évaluation, et permettent d'obtenir une note sur 70 points. Un seuil de 20 points minimum est nécessaire pour qu'une aide soit accordée. En-deçà de 20 points, aucune aide n'est accordée.

Pour toute information concernant le traitement administratif de votre dossier, merci d'adresser votre demande à directiondelaculture@valdoise.fr.

Pour toute information concernant l'instruction technique de votre dossier, merci de contacter Claire PERRIN-ERNOULT, chargée de mission Territoire Ouest et coordinatrice de l'enseignement artistique ☎ 01 34 25 30 57 - claire.perrin-ernoult@valdoise.fr

En cas d'obtention d'une subvention, le bénéficiaire s'engage à faire mention de la participation du Département sur ses supports et dans ses actions de communication. À cet égard et pour obtenir le logo, il est invité à prendre contact avec la **Direction de la Communication : com.admin@valdoise.fr**

CRITERES D'EVALUATION DES ETABLISSEMENTS

Critères principaux	Sous-critères
Participation locale (10 points)	Participation financière de la commune ou de l'intercommunalité dans le budget de fonctionnement de l'établissement (hors mise à disposition et entretien de locaux)
Projet d'établissement et qualification de l'équipe (15 points)	Projet d'établissement pluriannuel validé par le Conseil municipal ou d'administration Temps de travail hebdomadaire du directeur Pourcentage d'enseignants diplômés (CA, DE, DUMI) supérieur à 50% Formation continue des personnels
Innovation pédagogique (15 points)	Pratiques collectives (ensembles multi-instrumentaux) Diversification des instruments (hors piano et guitare) Enseignement spécifique dans une ou plusieurs disciplines peu représentées (danse contemporaine, théâtre, musiques actuelles, musiques anciennes et musiques du monde)
Diversification et circulation des publics (20 points)	Partenariats avec l'Education nationale, en priorité avec les collèges Dispositifs d'accueil d'élèves en situation de handicap Implication sur la petite enfance (0-3 ans), en priorité avec les structures dédiées et les assistant(e)s maternel(le)s Partenariats avec les structures d'accueil dédiées à l'enfance protégée Partenariats avec les structures d'hébergement des personnes âgées Partenariats avec des structures culturelles et/ou sociales du territoire Dispositifs intercommunaux sur le long terme

DOCUMENTS À FOURNIR

- Le présent formulaire dûment rempli
- La délibération du Conseil municipal ou communautaire sollicitant la subvention
- Le budget réalisé et le budget prévisionnel de l'établissement (fichier Excel joint au formulaire)
- Le cas échéant, le projet d'établissement

DATE DE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : 31 MARS 2024

Les demandes de subvention (y compris les pièces annexes) sont à transmettre uniquement par voie dématérialisée, par courriel à :

directiondelaculture@valdoise.fr et claire.perrin-ernoult@valdoise.fr

Tout dossier incomplet ou adressé en retard sera considéré comme irrecevable.

1. IDENTITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

COMMUNE DEMANDEUR : OSNY

Adresse postale : Hôtel de ville – Château de Grouchy – 14 rue William Thornley – 95520 Osny...

tél : 01.30.73.84.52..fax :

courriel : ecoledemusique@ville-osny.fr

NOM DU DIRECTEUR DE L'ACTION CULTURELLE

Nom et prénom : DYSKIEWICZ Cécile.....

Adresse postale : Hôtel de ville – Château de Grouchy – 14 rue William Thornley – 95520 Osny

tél : 01.30.73.84.52.....fax.....

courriel : c.dyskiewicz@ville-osny.fr

NOM DU DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPECIALISÉ

Nom et prénom : BETERMIN Victor.....

Adresse postale : Hôtel de ville – Château de Grouchy – 14 rue William Thornley – 95520 Osny

tél : 01.30.73.84.52.....fax.....

courriel : v.betermin@ville-osny.fr

NOM DU CORRESPONDANT EN CHARGE DU DOSSIER

Nom et prénom : KUTELMACH Carole.....

Qualité : Assistante administrative

Adresse postale : Hôtel de ville – Château de Grouchy – 14 rue William Thornley – 95520 Osny ...

tél : 01.30.73.84.52.....fax.....

courriel : c.kutelmach@ville-osny.fr

2. CLASSEMENT, AGRÈMENTS ET AFFILIATION A UNE FÉDÉRATION**CLASSEMENT ÉVENTUEL DE L'ÉTABLISSEMENT PAR L'ÉTAT :**

- Conservatoire à rayonnement régional
 Conservatoire à rayonnement départemental
 Conservatoire à rayonnement communal
 Conservatoire à rayonnement intercommunal

AGRÈMENT ADMINISTRATIF (Jeunesse et sport, centre de formation...) :

Type d'agrément	Attribué par	Dates de validité

L'établissement est-il affilié à :

Une fédération	
Un organisme professionnel	
Autre, préciser	L'établissement est municipal et géré par la ville d'Osny.

- POLITIQUE TARIFAIRE**

Merci de joindre impérativement la grille tarifaire de l'établissement

Préciser s'il y a lieu :

les tarifs dégressifs en fonction du nombre d'enfants par famille, du quotient familial.... si ces chiffres s'entendent par mois, trimestre ou année, pour formation générale, instrument et formation musicale... pour les élèves extérieurs

Le tarif est annuel mais peut être réglé en une fois ou en 4 fois. Il est tenu compte du quotient familial et il y a un tarif pour les élèves résidants à l'extérieur de la commune. Vous trouverez ci-joint la grille tarifaire avec le détail de la facturation en fonction des différentes disciplines.

3. DYNAMISME DE L'ÉTABLISSEMENT

A - DIVERSIFICATION DES DISCIPLINES :

- **OUVERTURE DE NOUVELLE(S) DISCIPLINE(S)**

Au cours de l'année écoulée en projet pour la rentrée prochaine

Préciser la/les discipline(s) concernées :

Ouverture depuis la rentrée 2023/2024 de la discipline « Comédie Musicale » et en projet pour la rentrée 2024/2025 l'ouverture d'un second atelier de MAO.

.....
.....
.....

Le(s) volume(s) horaire(s) :

4 h par semaine de cours de Comédie Musicale et 1 h supplémentaire de MAO.

.....
.....
.....

Cette/ces classe(s) génère(nt)-elle(s) une ou des créations de poste ? oui non

Si oui, préciser :

2 créations de poste en contractuel pour le cours de Comédie Musicale.

L'heure supplémentaire de MAO sera effectuée par un professeur déjà présent dans l'établissement.

.....

- **ENSEIGNEMENT DE LA DANSE**

La danse fait-elle partie de vos activités ? oui non

Suite au départ des professeurs de danse présents en 2023, un recrutement satisfaisant n'a pas pu être effectué et celui-ci aura lieu très prochainement afin d'ouvrir à nouveau les cours de danse pour la rentrée 2024/2025.

Si oui, préciser les styles pratiqués et le nombre d'élèves concernés :

.....
.....

Avez-vous mis en place un cursus particulier ? oui non

Si oui, préciser :

.....
.....

Ces activités sont animées par :

des enseignants de votre établissement des intervenants extérieurs

Pour les intervenants extérieurs, préciser leur provenance et leur mode de rémunération :

.....
.....

- Avez-vous des partenariats avec d'autres structures de danse ? oui non

Si oui, lesquels – préciser les formes de partenariat :

• **ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE ET DE L'ART DRAMATIQUE**

Le théâtre fait-il partie de vos activités ? oui non

Si oui, préciser les modalités et le nombre d'élèves concernés :

Il s'agit d'un cours de Comédie musicale qui concerne 16 élèves actuellement.

Avez-vous mis en place un cursus particulier ? oui non

Si oui, préciser :

Ces activités sont animées par :

des enseignants de votre établissement des intervenants extérieurs

Pour les intervenants extérieurs, préciser leur provenance et leur mode de rémunération :

Les deux professeurs sont membres de la Compagnie théâtral ENBLOK et sont rémunérés en tant qu'auto-entrepreneur.

- Avez-vous des partenariats avec d'autres structures de théâtre ? oui non

Si oui, lesquels – préciser les formes de partenariat :

• **DISCIPLINES RARES**

Quelles disciplines, que vous estimez rares, avez-vous mis en place dans votre établissement

Le développement de la MAO a été poursuivi avec l'ouverture prochaine d'un second atelier et l'investissement supplémentaire de deux Mac-mini avec leurs périphériques, venant compléter les quatre Mac-mini déjà présents à l'école de musique.

La création d'un cours de Comédie musicale peut-être également considéré comme une proposition innovante et rare.

Préciser vos objectifs :

La création d'un cours Comédie musicale financé par la collectivité, ouvre la possibilité de partenariats avec les activités musicales de manière inédite pour notre établissement.

Répondre à la demande croissante pour la MAO est selon nous indispensable au développement des musiques actuelles.

• **ENSEIGNEMENT POUR LES ADULTES**

Votre établissement accueille-t-il des adultes ? oui non

Si oui, nombre : 54

Age moyen : 46 ans

Quelles sont les disciplines les plus pratiquées ?

Les disciplines les plus pratiquées par les adultes sont la guitare classique puis le violoncelle, le piano et la flûte traversière.

Y-a-t-il des méthodes pédagogiques spécifiques ?

Le 1^{er} cycle de formation musicale est effectué en 3 ans au lieu de 4 pour les plus jeunes. De nombreux adultes choisissent après le 1^{er} cycle un parcours appelé "cursus libre", sans examen, plutôt que de s'orienter vers un 2^{ème} cycle, ce qui permet d'envisager un répertoire et des modes de pratique plus adaptés. Les adultes participent par ailleurs aux différents projets de l'école, au même titre que les plus jeunes, qu'ils'agisse des projets de diffusion ou des projets pédagogiques.

Modalités d'évaluation : Pas de modalité spécifique.

• **PLACE DE LA VOIX DANS L'ÉTABLISSEMENT**

La pratique vocale fait-elle partie de vos activités ? oui non

Si oui, sous quelle forme ?

- Activités vocales dans le cadre des classes de formation musicale
- Pratique individuelle du chant
- Pratique collective adulte
- Pratique collective enfant
- Partenariat avec l'Education nationale (classes maîtressiennes, ...)

Préciser la politique développée par l'établissement :

Nous développons la pratique vocale dans le domaine des musiques actuelles. Par ailleurs, notre intervenante en milieu scolaire étant spécialiste dans le domaine du chant, nous apportons cette expertise auprès des classes primaires. La pratique du chant choral en formation musicale est envisagée comme pouvant, le cas échéant, s'intégrer aux prestations de l'école.

Concernant la pratique collective adulte :

Préciser la nature des ensembles, les conditions de recrutement (audition, formation musicale et/ou vocale associée ...), la fréquence des répétitions, le répertoire pratiqué et le nombre de choristes concernés :

Concernant la pratique collective enfant :

Préciser la nature des ensembles et les tranches d'âge concernées, les conditions de recrutement (audition, formation musicale et/ou vocale associée, pratique obligatoire ...), la fréquence des répétitions, le répertoire pratiqué, le nombre de choristes inscrits :

Existe-t-il une classe de formation musicale spécifique pour chanteur ? oui non

Quels sont les liens entre les activités vocales et les autres disciplines proposées dans l'établissement ?

Les activités vocales et instrumentales sont mélangées dans le cadre des prestations de l'école et des pratiques collectives.

• **MUSIQUES ACTUELLES ET JAZZ :**

- **Les musiques actuelles amplifiées font-elles partie de vos activités ?** oui non

(rock, reggae, rap...)

Si oui, vos activités concernent-elles :

- les pratiques spontanées (groupes extérieurs à l'école ayant déjà leur répertoire)
- la pratique collective (élèves de l'école)
- l'apprentissage individuel (instrument, MAO...)

Nombre d'élèves concernés : 83 en 2023 (batterie, guitare électrique et guitares basses, chant, Saxophone et Clavier).

Nombre de groupes : 6

Ces activités sont animées par :

des enseignants de votre établissement des intervenants extérieurs

Pour les intervenants extérieurs, préciser leur provenance et leur mode de rémunération :

Un partenariat a été mis en place avec le CRR. Il consiste à accueillir dans les locaux de l'école de musique 1 projet intitulé MAC2.

Le projet MAC2 est un projet ayant pour but de créer un 2^{ème} cycle spécifique aux MAA. L'intervenant extérieur rémunéré par la CACP intervient pour un cours de deux heures hebdomadaires de FM musiques actuelles, en complément du cursus instrumental suivi par les élèves à l'école de musique.

Les 3 classes-orchestres mises en place au collège d'Osny, encadrées par 6 professeurs de l'école de musique rémunérés par la CACP, ont également un effectif instrumental et un répertoire orienté vers les musiques actuelles.

Préciser les styles pratiqués :

Le but de cet enseignement et de cet encadrement est précisément d'être en mesure d'aborder tous les styles de musiques actuelles.

Votre établissement propose-t-il un accompagnement spécifique pour des groupes extérieurs ayant déjà un répertoire ? Si oui, préciser l'approche pédagogique :

- Le jazz est-il présent dans vos activités ? oui non

S'agit-il de :

cours d'instruments ateliers de pratique collective stages ou master-class

Ces activités sont animées par :

des enseignants de votre établissement des intervenants extérieurs

Pour les intervenants extérieurs, préciser leur provenance et leur mode de rémunération :

Préciser les styles abordés (improvisation...) :

Les styles de jazz abordés sont les plus récents qui se sont développés à partir du jazz modal de Miles Davis (jazz rock...). Le professeur de guitare électrique de l'école a par ailleurs un DE de jazz. Les instruments les plus concernés par la pratique du jazz et de l'improvisation sont le saxophone, la guitare électrique / guitare basse, la batterie et les claviers.

Nombre d'élèves concernés : 46

- Si ces disciplines ne font pas partie de vos activités :

Existe-t-il une demande et comment se formule-t-elle ?

Envisagez-vous de les intégrer à vos activités ? oui non

Si oui, préciser

- Avez-vous des partenariats avec d'autres structures de musiques actuelles ? oui non

Si oui, lesquels – préciser les formes de partenariat :

.....

B – PRATIQUES COLLECTIVES :

RECAPITULATIF DES PRATIQUES COLLECTIVES MUSICALES*			
Nature des ensembles*	Nombre d'heures hebdomadaires	Niveau des élèves	Nombre d'élèves
Ensemble musique actuelle / Jazz 1	1 H	1 ^{er} Cycle	6
Ensemble musique actuelle / Jazz 2	1 H 30	2 ^{ème} & 3 ^{ème} cycle	7
Ensemble Situation de handicap	50 minutes	Hors cursus*	3
Orchestre 1	1 H	1 ^{er} Cycle	8
Orchestre 2	1 H	2 ^{ème} cycle	15
Ensemble flûte traversière 1	1 H	2 ^{ème} cycle	3
Ensemble flûte traversière 2	1 H	2 ^{ème} cycle	5
Ensemble musique actuelle 1	1 H 15	2 ^{ème} cycle	12
Ensemble musique actuelle 2	1 H 15	2 ^{ème} cycle	9
Cours collectifs violoncelles	40 minutes	1 ^{er} & 2 ^{ème} cycle	10.
Ensemble flûte à bec	1 H 15	1 ^{er} & 2 ^{ème} cycle	6
Ensembles guitares classiques	2 H	1 ^{er} & 2 ^{ème} cycle	16
TOTAUX	13H45		100

* distinguer les pratiques vocales et instrumentales, et parmi celles-ci, les orchestres symphoniques, ensembles à cordes, à vent, musique de chambre...

Préciser la politique développée par l'établissement dans le domaine des pratiques collectives :

Les pratiques collectives sont fondamentales dans le fonctionnement de l'école de musique et constituent à elles seules le répertoire pour les projets de diffusion les plus importants. Il est convenu d'y intégrer le plus grand nombre de pianistes et de guitaristes habitués à un répertoire plus individuel. Le développement des musiques actuelles et jazz est impensable sans les pratiques collectives, au même titre que les pratiques d'orchestre et de musique de chambre pour le répertoire classique et contemporain.

Nous précisons que certains professeurs (Laurent Bénazet pour la guitare électrique, Maximilien Jouan pour le saxophone et les musiques actuelles, Estelle Lallement pour la guitare classique et contemporaine, Victor Betermin pour le piano) ont fait le choix d'intégrer des moments de pratiques collectives dans le cadre de leur enseignement en cours individuel.

Ensembles formés dans l'établissement : Préciser : orchestres, musique de chambre, musiques ou danses traditionnels, ensembles vocaux, ensembles de jazz, variétés....

Orchestres 1 et 2 - Atelier flûte à bec musique actuelle - Ensemble violoncelles - Atelier musique actuelle Lycéens 1 - Atelier musique actuelle Lycéens 2 - Atelier musique actuelle 1^{er} cycle - Atelier musique actuelle 2^{ème} cycle.

Fréquence des prestations publiques de ces ensembles au cours de l'année écoulée : 4 prestations en moyenne pour chaque atelier.

C – HANDICAP

Comment accueillez-vous les personnes en situation de handicap dans l'établissement (inscriptions, suivis, etc.) ?

Nous avons un professeur référent dans ce domaine vers qui sont orientés les élèves présentant en particulier des troubles autistiques ou cognitifs. Les élèves sont inscrits hors-cursus sans référence à un instrument particulier. Ils peuvent s'intéresser à différents types d'instruments, notamment la batterie, les claviers, la guitare ou le chant en cours individuel ou en pratique collective.

Y a-t-il des demandes d'inscriptions de personnes en situation de handicap auxquelles vous n'avez pu répondre ? oui non

Si oui, lesquelles ?

.....

Un volet handicap est-il formalisé dans le projet d'établissement ? oui non

Effectifs d'élèves en situation de handicap	Inscriptions individuelles cursus ordinaire	Inscriptions individuelles cursus adapté	Elèves relevant de partenariats avec des institutions spécialisées	TOTAL
Musique	4 élèves	3 élèves		7 élèves
Danse				
Théâtre				
TOTAL	4	3	0	7

Préciser la nature des handicaps des élèves accueillis (mental, moteur, visuel, auditif, cognitif, santé, psychique) : Il s'agit de troubles cognitifs, autistiques, auditifs et moteurs.

Avez-vous des relations avec des institutions médico-sociales ? oui non

Si oui, décrire la nature de ces relations :

.....

Existe-t-il une personne référente handicap dans votre équipe ? oui non

Si oui, préciser : Maximilien Jouan a suivi des formations MESH lui permettant d'encadrer l'accueil des personnes en situation de handicap.

.....

Les enseignants (ou autres professionnels de votre établissement) ont-ils bénéficié d'une formation à l'accueil des publics en situation de handicap ? oui non

Si oui, quelle(s) formation(s) :

A part Maximilien Jouan, Lore Temprement, Estelle Lallement et Sophie Lascombes-Mayrand ont suivi également des formations sur l'accueil des personnes en situation de handicap. Par ailleurs Lore Temprement a suivi une formation sur les troubles DYS. Carole Kutelmach, secrétaire de l'établissement, suit actuellement une formation en vue d'obtenir le premier niveau A1 du diplôme LSF (Langue des signes Français).

Si non, souhaitent-ils en suivre ? Préciser dans quel(s) domaine(s) ?

Nombre de personnes éventuellement concernées :

Connaissez-vous les structures ressources suivantes ?

-MESH (Musique et situations de handicap) : www.mesh.asso.fr

oui non

-Théâtre du cristal – pôle départemental art et handicap : www.theatreducristal.com oui non

D – PARTENARIATS AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE SUR LE TEMPS SCOLAIRE :

Avez-vous des collaborations avec le milieu scolaire ? oui non

Si oui, précisez leur nature dans le tableau suivant :

	Nom de l'action	Nb d'élèves touchés	Classes concernées		Type d'action (Maîtrise, percussions, pratiques collectives, présentation d'instruments...)	Nb total d'heures	Nb d'heures hebdo	Pendant ou hors temps scolaire
			Nb de classes	Niveau				
Activités régulières	Les 5 continents en musique autour du sport, en route vers les JO.	444	20	MS / CM2	Maîtrise, percussions corporelles, pratiques collectives.		8 H	Pendant temps scolaire.
	Exploration vocale, percussions corporelles et expression corporelle autour de Bobby McFerrin	166	10	MS / GS	Maîtrise, percussions corporelles, pratiques collectives.		5 H	Pendant temps scolaire.
Actions ponctuelles								
TOTAUX		610	30		TOTAUX	416	13 H	

Dans le cadre d'aménagement d'horaires de l'établissement scolaire ? oui non

Existence d'une équipe pédagogique regroupant des enseignants de l'Education nationale et de votre établissement pour l'organisation de ces activités ? oui non

Composition de cette équipe : (préciser si elle intègre des dumistes)

Composition de cette équipe : (préciser si elle intègre des dumistes) : Une dumiste et l'équipe pédagogique de chaque école, supervisées par le Directeur de l'école de musique, le responsable du service scolaire et l'Inspection Académique.

Fréquence des réunions :

Fréquence des réunions : L'équipe pédagogique de chaque école rencontre l'intervenante deux fois dans l'année. Le reste du temps, la concertation se fait par classe après chaque séance. Deux réunions ont lieu dans l'année avec l'intervenante, l'inspection académique, le directeur de l'école de musique et le responsable du service scolaire.

.....

Observations :

5 professeurs de l'école de musique interviennent sur le temps scolaire au collège La Bruyère d'Osny, à l'initiative de la CACP. L'effectif instrumental est financé par la ville d'Osny. Celui-ci comprend les instruments utilisés au collège de même que l'achat des instruments mis à disposition des élèves pour leur pratique à domicile. Depuis 6 ans l'inventaire de cet investissement a été estimé à plus de 50.000 € (en rachat à neuf).

E – RAYONNEMENT ET PARTENARIATS DE L'ÉTABLISSEMENT :

• DIFFUSION, CRÉATION

Le directeur de l'établissement a-t-il un rôle dans la vie artistique de la commune ?

Oui. L'école de musique est un acteur majeur de la vie culturelle à Osny. Le directeur est considéré comme un relais auprès de partenaires actifs dans la vie artistique de la commune.

Quels sont les liens de l'établissement avec la vie culturelle communale ?

Le directeur de l'établissement est constamment en lien avec la directrice du service culturel et associatif. Une programmation au Forum des arts et des loisirs, principal lieu de diffusion de la ville, est régulièrement décidée et budgétée comme faisant partie de la vie culturelle communale.

L'établissement est-il impliqué dans des partenariats avec les lieux de diffusion professionnels ?

Oui, notamment l'école de musique d'Osny a participé à un concert de musiques actuelles au Forum de Vauréal et la classe de 3^{ème} du collège La Bruyère jouera dans ce même lieu le 28 mars.

L'établissement mène-t-il des actions de création ? Accueille-t-il des résidences d'artistes ?

L'école de musique a été partenaire à l'occasion d'un concert consacré à Claude Nougaro, encadré par 5 musiciens professionnels.

.....

Préciser les actions de diffusion menées par votre établissement dans le tableau suivant :

Récapitulatif des actions de diffusion				
Types de diffusion	Nb de concerts	Nb d'heures de répétitions annuelles	Nb de cachets	Nb de spectateurs
Concerts et/ou spectacles de professeurs	5	Les professeurs préparent les programmes de concert sur leur temps personnel.	12	180
Concerts et/ou spectacles d'élèves	9	90	0	1130
Concerts et/ou spectacles amateurs				
Artistes invités	1	Environ 30 h	6	380
Auditions de classes	22	Les heures de répétitions sont intégrées dans les cours individuels et les pratiques collectives.	0	1100
Auditions générales				
Autres : préciser	2 concerts - Classes-orchestres du collège La Bruyère organisés spécifiquement par la ville d'Osny au Forum des Arts et des Loisirs.	Les heures de répétitions sont intégrées dans les cours.	2	600
Total	39	Non chiffrable	20	3390

• **PARTENARIAT AVEC LES PRATIQUES AMATEURS**

Avez-vous des liens avec d'autres structures de pratique amateur ? oui non

Si oui, lesquels – préciser les formes de partenariat :

.....

Avec quel(s) type(s) de structure ? (Associations de la commune ou hors commune, service jeunesse...)

.....

Précisez les partenariats de votre établissement avec les pratiques amateurs dans le tableau suivant :

Récapitulatif des partenariats avec les pratiques amateurs			
Types d'actions	Nb d'heures annuelles	Nb de personnes touchées (hors élèves inscrits dans l'établissement)	Types de publics touchés
Mise à disposition de locaux			
Organisation de concerts et/ou spectacles communs			
Cours de perfectionnement			
Assistance à la formation d'un ensemble			
Organisation d'une scène ouverte			
Prêt d'instruments			
Autres : préciser			
TOTAL Nb heures et de personnes			

• **PARTENARIATS AVEC LES STRUCTURES DU CHAMP SOCIAL Hors Éducation Nationale (maisons de quartier, maisons de retraite, crèches, services d'action sociale, associations d'entraide...)**

Avez-vous des collaborations avec les structures du champ social ? oui non

Si oui, précisez leur nature dans le tableau suivant :

	Nom de l'action	Nom du partenaire	Type d'action (maîtrise, percussions, pratiques collectives, présentation d'instruments...)	Nb de personnes touchées	Nb total d'heures	Nb d'heures hebdo
Activités régulières						
Actions ponctuelles	Goûter des séniors	CCAS	Goûter – Concert destiné aux seniors en situation de précarité	40	4h	
TOTAUX				40	4h	

• **PARTENARIATS DÉPARTEMENTAUX**

Avez-vous des activités en lien avec d'autres établissements d'enseignement artistique du département ? (Rassemblements d'orchestres, rencontres chorégraphiques...)

Oui. Nous sommes en contact avec les écoles de musique de l'agglomération, avec le CRR en particulier, ayant plusieurs projets en commun.

En premier lieu, les classes-orchestres installées pour la septième année au collège, ont fait l'objet d'une collaboration étroite car, d'une part, le recrutement des intervenants s'est fait parmi les professeurs de l'école de musique, et d'autre part la ville d'Osny a investi dans l'achat d'instruments, à la fois sur place, et pour que les élèves disposent d'un instrument chez eux (budget total investi 50.000 €). En plus du concert de rencontre des classes-orchestres, piloté par le CRR, la ville d'Osny a organisé deux concerts avec la seule participation du collège La Bruyère, le premier destiné aux classes de 6^{ème} et le second pour tout public. Ensuite, nous accueillons un cours de FM MAA, dans le cadre du projet MAC2. Nous avons mis au point un concert annuel intitulé « Crossroad » au Forum des arts et des loisirs. Ce concert de musiques actuelles a pour objectif de réunir des écoles de musique de l'agglomération. Ce concert a lieu cette année le 26 avril 2024. Nous avons également accueilli et participé à un projet autour de Claude Nougaro dont la restitution a eu lieu à Osny le 2 février 2024.

Avez-vous des actions en partenariat avec les structures ressources du département ?

Si oui, précisez lesquelles :

Participez-vous aux actions organisées par le Conseil départemental du Val d'Oise ?

- "En scène ! Rencontres d'artistes avec les conservatoires du Val d'Oise" oui non

- Autres types de rencontres, préciser :

F – PROJET D'ÉTABLISSEMENT :

Est-il formalisé dans un document et validé par le Conseil municipal, le Conseil communautaire ou par le Conseil d'administration ?

oui non **très important : si oui, joindre un exemplaire**

Date de validation du projet :

Durée du projet pluriannuel :

Préciser ses grandes lignes :

L'équipe pédagogique et son directeur placent l'école dans une perspective qui montre qu'elle est non seulement un lieu d'enseignement, mais également un outil d'éducation de vie et d'action culturelle au travers des 5 chapitres suivants : 1) l'éducation, 2) la pédagogie, 3) les partenaires, 4) la concertation, 5) la diffusion.

Notre projet d'établissement n'a pas été à l'origine formalisé avec une durée précise. Il a néanmoins permis de donner une identité claire, stable et durable de notre école à tous nos interlocuteurs. Nous avons décidé, en accord avec la direction du service culturel, de faire un nouveau projet d'établissement qui est en cours de rédaction. Ceci permettra de tenir compte de toutes les évolutions qui se sont produites ces dernières années.

G – INTERCOMMUNALITÉ :

- L'établissement a-t-il un aspect intercommunal en termes d'enseignement : organisation des cours, professeurs itinérants... préciser

Nous n'avons pas précisé d'intercommunalité en matière d'enseignement. Le seul professeur itinérant est le professeur de FM MAA 2^{ème} cycle, qui intervient dans le cadre du projet MAC2 à Osny, Vauréal, Cergy et Taverny.

- Quels sont liens de l'établissement avec les communes avoisinantes et/ou la collectivité intercommunale ?

Les professeurs de l'école qui enseignent dans les classes-orchestres au collège interviennent dans le cadre de la communauté d'agglomération. La dimension "réseau" voulue par la direction du CRR se développe au niveau pédagogique et artistique.

- Existe-t-il une forme de mutualisation mise en place avec les communes avoisinantes ? si oui, est-elle formalisée dans le cadre d'une convention ?

Il n'y a pas de convention formalisée avec les communes avoisinantes. Nous avons néanmoins des conventions de partenariats avec le CRR lors de l'accueil de spectacles et pour les classes-orchestres.

4. ÉQUIPE DE L'ÉTABLISSEMENT

• COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- Direction :

Nom du directeur	Durée hebdomadaire de travail consacrée à la direction *	Statut		Qualification (CA, DE, autre : préciser)	Date d'entrée en fonction
		Cadre d'emploi (DEA, PEA...)	Situation administrative (titulaire, stagiaire, contractuel, CDI, CDD...)		
BETERMIN VICTOR	10 HEURES	AEA	TITULAIRE	DE	SEPTEMBRE 2007

* ne pas inclure les heures d'enseignement éventuelles, les reporter dans le tableau page suivante

- Personnel administratif et technique :

Nom des agents	Durée hebdomadaire de travail	Statut		Date d'entrée en fonction
		Cadre d'emploi (agent administratif, rédacteur...)	Situation administrative (titulaire, contractuel, CDI, CDD...)	
KUTELMACH CAROLE	30 HEURES	ADJOINT ADMINISTRATIF	TITULAIRE	SEPTEMBRE 2021

- Enseignants :

Nom des professeurs Classés par ordre alphabétique	Disciplines Y compris les disciplines collectives	Durée hebdo. de travail	Statut		Qualification (CA, DE, DUMI, autres : préciser)	Date d'entrée en fonction
			Cadre d'emploi (AEA 1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} classe, PEA...)	Situation administrative (titulaire, stagiaire, contractuel, CDI, CDD, activité accessoire...)		
Bénazet Laurent	Guitare électrique, guitare basse & MAO.	10h (dont 1h30 de MAO).	AEA 1 ^{ère} cl.	Titulaire	DE	Nov. 2020
Betermin Victor	Piano	10h	AEA 1 ^{ère} cl.	Titulaire	DE	Sept.1992
Thomas Chaillou	Comédie Musicale	4h	Auto-entrepreneur	Contractuelle	DET	Sept 2023
Agathe Dizarn	Comédie Musicale	4h	Auto-entrepreneur	Contractuelle	DET	Sept 2023

Dupont Amélie	Violoncelle Atelier	7h 6h20 + 40 mn	AEA 1 ^{ère} cl.	Titulaire	DE	Sept. 2004
Finot Olivier	Piano & accompagnements	20h 19h+1h	AEA 2 ^{ème} cl.	Titulaire	DE	Sept.2006
Jouan Maximilien	Saxophone/Ateliers/ Guitare électrique & basse	15h 8h30+2h30+4h	AEA 2 ^{ème} cl.	Titulaire	DE	Sept.2007
Lallement Estelle	Guitare classique / Musique de chambre	20h 18h+2h	AEA 1 ^{ère} cl.	Titulaire	DE	Sept.1992
Lascombes-Mayrand Sophie	Formation musicale	15h	AEA 2 ^{ème} cl.	Titulaire	DE	Sept.2007
Perera Carole	Intervenante Coaching vocal	15h 13h + 2h	AEA 2 ^{ème} cl.	CDI	DE	Sept.2011
Postel Frank	Formation musicale	4h	AEA 2 ^{ème} cl.	Titulaire	Med.d'or	Sept.2007
Roux-Faure Valérie	Flûte traversière Ateliers	15h 13h + 2h	AEA 2 ^{ème} cl.	Titulaire	DE	Sept.2008
Serero Marc	Batterie Ateliers	20h 17h30 +2h30	AEA 1 ^{ère} cl.	Titulaire	Prix EM	Sept.1984
Temprement Lore	Flûte à bec Atelier Éveil musical	10h 4h45 + 1h15 + 4h	AEA 2 ^{ème} cl.	CDI	DE	Sept.2007
Urbietta Marie	Violon Orchestres	16h 14h + 2h	AEA 1 ^{ère} cl.	Titulaire	DE	Sept.1990
TOTAUX	Nb total d'enseignants*	Nb total d'heures d'enseignement	Dont Nb d'heures en musique	Dont Nb d'heures en danse	Dont Nb d'heures en théâtre	Dont Nb d'heures en arts plastiques
	15 ENSEIGNANTS	185 H	181 H		8 H	

Pour les enseignants qui pratiquent plusieurs disciplines, précisez la répartition du volume horaire par discipline

***Préciser la répartition homme/femme des enseignants : 7 hommes et 8 femmes.**

• **FORMATION CONTINUE**

Les enseignants et/ou le directeur de l'établissement participent-ils à des actions de formation continue ? oui non

Si oui :

du plan territorial de formation Conseil départemental/CNFPT

du catalogue national du CNFPT

formation diplômante

autres, préciser :

formation sur site (intra) : si oui, préciser l'intitulé et le nombre de personnes concernées :

Indiquez les priorités de la structure pour la formation continue de ses personnels (pédagogiques, administratives, techniques...) :

Les professeurs sont le plus souvent demandeurs de formations liées à la pédagogie sans restriction, sur des sujets tels que la gestion d'élèves atteints de troubles cognitifs, en situation de handicap ou l'innovation pédagogique (méthode Dalcroze...). Il y a également un intérêt pour les professeurs concernant les formations liées aux arts du spectacle (son et lumière).

L'assistante administrative prévoit de faire la formation à la sécurité des spectacles qui a été validée et budgétée sur l'année 2024. Elle a également validé des formations en bureautique, à distance, qui ont été effectuées sur le lieu de travail.

• **ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT**

Préciser l'organisation des études, en cursus et par cycle, parcours libres....

L'organisation des études s'effectue par cycles : 3 cycles pour la pratique instrumentale et 2 cycles pour la formation musicale. Pour la pratique instrumentale, les 2 premiers cycles ont une durée moyenne de 4 ans et le 3^{ème} cycle, une durée de 3 ans. Concernant la formation musicale, le 1^{er} cycle a une durée de 4 ans et le second, une durée de 2 ans.

Il y a également un parcours sans évaluation appelé « cursus libre » d'une durée de 2 ans renouvelable. Il concerne, soit les élèves ayant fait un 1^{er} cycle et ne souhaitant pas s'engager dans un parcours de 2^{ème} cycle, soit les élèves en situation de handicap.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation s'effectue lors des examens de fin de cycle. Nous avons supprimé les morceaux imposés, pour laisser davantage de liberté aux élèves pour présenter un programme adapté. Nous laissons également la possibilité aux élèves et aux professeurs de choisir un programme de musique d'ensemble. Ceci est important par exemple pour les musiques actuelles. Enfin, nous laissons la possibilité de présenter un travail lié à l'improvisation ou à la création.

Comment est organisée l'équipe pédagogique ?

Préciser : départements par famille d'instruments, par style de musique

Il n'y a pas d'organisation par département. L'équipe pédagogique dans son ensemble se concerta pour déterminer le contenu des projets artistiques et pédagogiques. Toutefois, des concertations ont lieu plus précisément en ce qui concerne les professeurs de musiques actuelles ou les professeurs de formation musicale.

Fonctionnement du conseil pédagogique :

Il n'y a pas de conseil pédagogique.

.....

Votre établissement dispose-t-il d'une plaquette de communication ?

oui

non

Si oui, joindre un exemplaire

5. EFFECTIF DES ÉLÈVES INSCRITS

Nombre total d'élèves (individus)*		MUSIQUE					DANSE	THÉÂTRE		
		Formation musicale	Pratique instrumentale et vocale individuelle	Pratiques collectives		Nb total d'élèves en musique (individus)*		Nb total d'élèves en danse (individus)*	Cours	Ateliers
Année n-1	Année n			vocales	Instrumentales					
355	276	118+34 éveils	216	1	7	270	0	2	0	16

* nombre d'élèves hors partenariats Éducation nationale.

Attention : Le total des élèves individus doit être inférieur ou égal au total des élèves inscrits dans chaque spécialité (cas des élèves inscrits dans deux spécialités différentes).

Deux élèves ne sont inscrits qu'en formation musicale sans instrument et nous n'avons indiqué dans les « Pratiques collectives » que les élèves inscrits en atelier c'est-à-dire en pratiques collectives uniquement. Par ailleurs six élèves sont inscrits dans deux spécialités différentes.

Nombre d'élèves de la commune : 226 élèves en musique et 12 élèves en comédie musicale

Nombre d'élèves hors commune : 34 élèves en musique et 4 en comédie musicale.

Communes concernées : Argenteuil, Boissy-L'Aillerie, Cergy, Condécourt, Courcelles s/Viosne, Ennery, Frémécourt, Hébecourt, Menucourt, Mery s/Oise, Pontoise, St Ouen L'Aumône

	Nombre total d'élèves (individus)* Année n	Effectifs Musique	Effectifs Danse	Effectifs Théâtre
Filles	131			11
Garçons	129			5
Total	260			16

Age des premières inscriptions : 4 ans au Jardin Musical et 8 ans pour la comédie musicale.

Si des ateliers réguliers sont proposés à destination de la petite enfance, préciser le nombre d'élèves inscrits :

Des ateliers de découvertes instrumentales sont proposés aux élèves d'éveil 2 soit 12 élèves.

• RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR CYCLE

ÉLÈVES EN ÉVEIL ET INITIATION					
	Musique	Danse	Théâtre	Transversal	Total élèves
ÉVEIL	34				34
INITIATION	19				19

Préciser le volume horaire hebdomadaire par élève inscrit en éveil et en initiation.

Musique : 1h pour l'éveil, 30 minutes de cours d'instrument + 1h de FM pour l'initiation.

Indiquer les tranches d'âges concernées par discipline.

Pour la musique : Jardin musical : 4 ans Éveil 1 ; 5 ans Éveil 2 ; 6 ans ; Initiation 7 ans

Proposez-vous des ateliers de découverte instrumentale ? Si oui, combien d'élèves en bénéficient ?
Indiquer le principe de fonctionnement.

Les éveils 2 ont des ateliers de découverte instrumentale (18 élèves). Certains professeurs (à part le piano, la guitare classique et la batterie) ont un créneau horaire pour accueillir ces élèves durant l'année.

ÉLÈVES DE MUSIQUE EN 1^{ER} CYCLE					
Discipline principale	Nombre d'élèves	Discipline complémentaire : nombre d'élèves			
		Formation et/ou culture musicale	Pratiques collectives instrumentales	Pratiques collectives vocales	Options ou autres
CHANT	3	1		3	
BATTERIE	18	14	4		
FLUTE A BEC	1	1	0		
FLUTE TRAVERSIERE	11	7	6		
GUITARE BASSE	5	4	2		
GUITARE CLASSIQUE	23	18	17		
GUITARE ELECTRIQUE	13	10	1		
MAO	5	0	2		
PIANO	29	23	11		
SAXOPHONE	4	4	2		
VIOLON	12	9	3		
VIOLONCELLE	7	5	7		
TOTAUX	131	96	55	3	

ÉLÈVES DE MUSIQUE EN 2^{ème} CYCLE

Discipline principale	Nombre d'élèves	Discipline complémentaire : nombre d'élèves			
		Formation et/ou culture musicale	Pratiques collectives instrumentales	Pratiques collectives vocales	Options ou autres
CHANT					
BATTERIE	5	1	1		
FLUTE A BEC	2	1	1		
FLUTE TRAVERSIERE	5	3	5		
GUITARE BASSE					
GUITARE CLASSIQUE	6	1	5		
GUITARE ELECTRIQUE	1				
MAO					
PIANO	7	1	3		
SAXOPHONE	2		2		
VIOLON	5		4		
VIOLONCELLE	1		1		
TOTAUX	34	7	22		

ÉLÈVES DE MUSIQUE EN 3^{ème} CYCLE

Discipline principale	Nombre d'élèves	Discipline complémentaire : nombre d'élèves			
		Formation et/ou culture musicale	Pratiques collectives instrumentales	Pratiques collectives vocales	Options ou autres
VIOLONCELLE	1		1		
TOTAUX	1		1		

Réception par le préfet : 22/03/2024		ÉLÈVES DE THÉÂTRE				
Publication : 22/03/2024		Disciplines complémentaires : nombre d'élèves				
Discipline principale Préciser cycles 1, 2 ou 3	Nombre d'élèves	Jeu théâtral (improvisation, répertoire...)	Marionnettes, théâtre gestuel, clown, commedia dell'arte...	Culture théâtrale	Autres disciplines artistiques	Autres, préciser
Ex : 2 ^e cycle	10	Improvisation : 10	Marionnette : 3 Clown : 2	7	Danse : 3 Chant : 2	
COMEDIE MUSICALE (Hors cursus)	16					
TOTAUX	16					

Parcours personnalisés

Nombre d'élèves inscrits hors cursus en « parcours personnalisé ». Préciser les disciplines concernées et les conditions du parcours.

.....
Le parcours hors cursus concernant l'école de musique est appelé « Cursus libre ». Il est accessible aux élèves après le 1^{er} cycle, et aux élèves en situation de handicap. Toutes les disciplines sont concernées : 31 élèves.

6. MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **CONDITIONS D'ENTRÉE**

Préciser les conditions d'entrée par cycle (aucune condition requise, un an de formation musicale préalable à la pratique instrumentale, audition, concours, entretiens, autres...) :

.....
Aucune condition n'est requise.

- **LISTE D'ATTENTE**

Avez-vous des listes d'attente d'inscription à l'école de musique ? oui non

Préciser le nombre d'élèves en attente par cours : Chant 1 - Batterie 9 - Guitare classique 2 - Guitare électrique 4 - Guitare basse 1 - Piano 27 – Saxophone 2 - Violon 3 - Violoncelle 2.

.....
Préciser les critères de priorité d'inscription :

Les élèves qui sortent des classes d'éveil sont prioritaires.

- **Description, affectation et état des locaux** (joindre éventuellement un plan)

Rez-de-chaussée : Hall d'accueil, bureau et 5 salles

Étage : Auditorium et 2 salles

.....

- **Vos locaux sont-ils accessibles aux personnes en situation de handicap (tous types de handicaps) ?** oui non

Disposez-vous d'équipement ou de matériel pour une pratique adaptée aux différents handicaps (visuel, auditif, mental...) ? oui non

Si oui, lesquels

.....
.....

- **Parc instrumental appartenant à l'établissement :**

Existence d'un système de prêt d'instruments : oui non

Modalités de fonctionnement :

L'instrument est prêté gracieusement pour une durée limitée (un an maximum).

.....
.....
.....

- **Matériel électro-acoustique et audiovisuel :**

Vidéo projecteur avec écran.

.....
.....

- **Bibliothèque et médiathèque :**

L'établissement avait recensé 2175 documents (partitions, livres, CD) patrimoine qui s'enrichit chaque année de plusieurs dizaines de documents.

.....
.....

- **L'établissement dispose-t-il d'un lieu de diffusion ?** oui non

Si oui, nombre de places 90 places

.....

Est-il équipé en sonorisation ? OUI.....

Est-il équipé en lumière ? OUI.....

L'établissement dispose-t-il d'un équipement d'enregistrement ? oui non

(préciser : magnétophones, multipistes, tables, effets...)

Enregistreur / Graveur Roland / Table de mixage / Micros, équipement MAO adapté à la prise de son.

.....

S'agit-il d'un studio, d'un espace spécifique, équipé ?

.....

Le matériel est utilisé dans l'auditorium, la salle, dédiée à la MAO, est également équipée en studio d'enregistrement.

Est-il adapté aux musiques actuelles ? OUI

L'établissement dispose-t-il d'une salle de danse spécifique ?

oui non

Si oui, est-elle dotée d'équipements sanitaires ?

oui non

Préciser le type de revêtement de sol :

Parquet de danse.

Je certifie que toutes les informations comprises dans le présent dossier sont exactes.

Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil départemental

6 500€

Fait à ...OSNY.....

Le30 MARS 2024.....

Signature du Maire / Président,



Le Maire

JM. LEVESQUE

NOUVEAUX TARIFS

ACTIVITÉ		TARIF MAXIMAL OSNY	TARIF EXTERIEURS OSNY
Formation musicale - Eveil - Jardin musical		147,19 €	264,94 €
Instrument ou MAO (sans formation musicale)		235,34 €	423,61 €
Instrument ou MAO (avec formation musicale ou Eveil)		320,37 €	576,67 €
2 instruments ou 1 instrument + MAO (avec ou sans formation musicale)		466,59 €	839,86 €
Atelier ensemble orchestre		80,83 €	145,49 €

EMM

L'école municipale
de musique

Nom de l'établissement d'enseignement artistique :
BUDGET DE FONCTIONNEMENT A LA CHARGE DE LA COMMUNE / PREVISIONNEL 2024
 Le budget prévisionnel doit impérativement être équilibré

DEPENSES	€	RECETTES	€
Charges du personnel		Recettes propres	
<i>Masses salariales pédagogiques</i>		Adhésions / cotisations	91000
> rémunération brute + charges patronales DIRECTEUR	61000	Billletterie	
> rémunération brute + charges patronales ENSEIGNANTS	420000	Location d'instruments	
		Autre: préciser	
<i>Masses salariales personnel administratif</i>			
> rémunération brute + charges patronales	45000	Total des subventions obtenues	
Frais artistiques (création et diffusion)		> Ministère de la culture et de la communication	
Contrats de vente et de cession		> Conseil régional d'Ile-de-France	
Cachets (charges incluses)	5000	> Conseil départemental du Val d'Oise :	
Commande		aide à la structuration	6500
AGESSA		aides aux projets	
Droits d'auteurs : SACD, SACEM...			
Droits voisins : Spedidam, ADAMI...		> Intercommunalité: préciser	
Prestation de service		> Autre subvention publique: préciser	
Autre : préciser			
Frais techniques			
Achat d'instruments	2500	Autres apports	
Achats partitions	1000	> Organismes professionnels (ADAMI, FCM....)	
Entretien du parc instrumental	900	> Mécénats	
Autre: préciser SEAM	1400	> Parainnages	
		> Divers : préciser	
Frais généraux de fonctionnement		charges pour la commune	462850
Loyer, charges et fluides	20000		
Affranchissement, téléphonie	250		
Assurance	2000		
Documentation générale			
Déplacement, mission, réception			
Publicité, publication	1300		
Dépenses diverses : préciser			
TOTAL DES DEPENSES	560350	TOTAL DES RECETTES	560350

*préciser si les frais artistiques sont pris en charge par une association